



éditorial

## RÉNOVER SON HABITAT EN CENTRE-VILLE : DES AIDES DE L'AGGLOMÉRATION DÈS SEPTEMBRE 2017

Habiter en centre-ville est un atout. Les habitants sont à proximité des services. C'est particulièrement vrai pour une ville comme La Ferté-Macé du fait des nombreux services présents :

- Le centre-ville constitue la 1<sup>re</sup> zone d'emploi et il est facile de rejoindre à pied les entreprises de la zone urbaine : zone industrielle Beauregard et le CHIC des Andaines, les zones commerciales du Bas de Maure et du Parc, le boulevard de Contades, Fimbrune, la route d'Alençon.
- On accède à tous les services : cinéma, médiathèque, centre aquatique, maison de la petite enfance, pôle de santé, centre socio culturel, la poste, Ferté plage, les écoles (élémentaires, collèges, lycées).
- L'activité commerciale de proximité est en centre-ville. Contrairement à une idée reçue, le consommateur faisant ses achats en centre-ville, est le plus souvent gagnant. D'une part, il réduit ses coûts de déplacements en automobile et d'autre part il achète au fur et à mesure de ses besoins. Cela limite les gaspillages. L'acte d'acheter fait partie intégrante de la vie sociale.

Lieu de convergence de toutes les fonctions majeures de la cité, le centre-ville est un lieu de convivialité dont tout le monde peut profiter. C'est donc un avantage indéniable d'y habiter.

Toutefois, il faut pouvoir trouver un logement agréable et en bon état.

C'est pourquoi, la ville de La Ferté-Macé avec Flers Agglo, vont se mobiliser pour aider les propriétaires à rénover leur logement, qu'ils l'habitent, ou qu'ils le mettent en location. Ces aides financières apportées par l'Agglo vont venir en complément des aides de l'état, dès septembre 2017, grâce à ce qu'on appelle une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Un conseiller sera à disposition de tous les propriétaires qui le désirent, pour donner des conseils, étudier le logement en se déplaçant sur place, faire le dossier de demande de subvention... Cette OPAH durera 3 ans. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Nous voyons là l'intérêt d'être intégré à une agglomération importante et structurée. À l'automne 2016, nous avions réussi à obtenir des fonds importants dans le cadre de la transition énergétique. Je ne doute pas que dans les mois qui viennent, nous verrons des dossiers fertois se concrétiser grâce aux moyens techniques et financiers dégagés par l'Agglo. ■

**Jacques DALMONT**  
Maire de La Ferté-Macé,  
Vice-Président de Flers Agglo



[www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr) /



[facebook.com/LaFerteMace](https://facebook.com/LaFerteMace) /



Ville de

# La Ferté-Macé

Journal Municipal n°7

événement

[twitter.com/LaFerteMace61](https://twitter.com/LaFerteMace61)



## LA FAMILLE MORALLÈS, LE CIRQUE AUTREMENT

En partenariat avec le Département, CinéFerté, Anim'Ferté et les écoles, la ville accueillera du 1<sup>er</sup> au 11 juin « La Famille Morallès ».

### In Gino Veritas, un cirque « autrement »

Le traditionnel chapiteau à rayures rouge et or sera installé **au stade Gaston Meillon** et les artistes proposeront plusieurs représentations de leur spectacle « *IN GINO VERITAS* ». Mis en scène par Benn Valter, ce spectacle de cirque créé en 2014 est un habile mélange de danse, chant, chorégraphie, funambulisme. C'est un vrai spectacle vivant, un spectacle de cirque familial, drôle et sans animaux, un cirque autrement.

### L'histoire de La famille Morallès

Le Cirque Morallès voit le jour en 1971. Issu d'une famille n'ayant aucun rapport avec le cirque, Christian Mugica choisit de devenir artiste de cirque. Il entraîne sa femme Monique dans son aventure et tous deux deviennent artistes de cirque et sillonnent les routes de France. Les enfants prennent la suite et créent une nouvelle compagnie « La Famille Morallès » à mi-chemin entre le cirque de tradition et le cirque moderne. En 2006, la famille s'agrandit avec l'arrivée de nouveaux artistes.

### Des représentations pour petits et grands

Durant la semaine, les écoles maternelles et élémentaires publiques de La Ferté-Macé assisteront à des répétitions et des ateliers d'initiation. Le 6 juin, une représentation organisée dans le cadre de la saison jeune public de l'ODC leur est réservée.

Séances tout public – Stade G. Meillon

REPRÉSENTATIONS :

les samedis

3 et 10 juin

à 20 h 30

les dimanches

4 et 11 juin

à 16 h

Réservation : 06 47 72 50 97 ou à l'Office de Tourisme

Sans oublier le pique-nique du vendredi 9 juin en présence des artistes de La Famille Morallès, dès 18 h 30 sous le chapiteau. ■

## L'ASSOCIATION CINÉFERTÉ PROPOSE UN PROGRAMME AUTOUR DU CIRQUE



### Mercredi 7 juin

2 séances du film « **Le cirque** » de Charlie Chaplin

- À 14 h, suivi d'une animation autour de la magie et de l'illusion menée par Jean-Christophe Bordier pour les enfants et les centres de loisirs. 3 € pour tous, salle Gérard Philipe.
- À 20 h 30, suivi d'une intervention de Youri Deschamp, professeur de cinéma à l'université de Caen. 4 € pour tous et 3,60 € pour les moins de 14 ans, salle Gérard Philipe.

### Jeudi 8 juin - Ciné art

À 20 h 30, « **Mon grand-père lançait des couteaux** » réalisé par Odile Magniez et Isabelle Taveneau. Entre chronique et théâtre, ce film nous plonge dans la vie d'une famille de cirque peu banale : La Famille Morallès, suivi d'une rencontre avec La Famille Morallès. 4 € pour tous, salle Gérard Philipe.

### Vendredi 9 juin

À 21 h, diffusion du film « **Yoyo** » de Pierre Etaix.

Séance gratuite, sous le chapiteau de La Famille Morallès.

Contact : CinéFerté, 02 33 37 52 81 – Pour en savoir plus : [www.lafertemace.fr](http://www.lafertemace.fr). ■

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

M. Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

RÉDACTION ET CONCEPTION DU JOURNAL :

Mmes Séverine Gouault et Laurence Martin,

Mme Annick Jarry, adjointe au Maire.

CONTACT :

Service Communication, tél. : 02 33 14 00 44

Mail : [communication@lafertemace.fr](mailto:communication@lafertemace.fr)

Ont collaboré à ce numéro :

Les différents services, les adjoints et les élus municipaux.

CRÉDITS PHOTOS :

Le service communication et J.-P. Estournet.

Dépôt légal à parution

Tirage à 3 500 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION / CONCEPTION :

Imprimerie Compétit Beauregard S.A.

La Ferté-Macé – tél. : 02 33 37 08 33

Papier 100 % recyclé.

## travaux

## ASSAINISSEMENT

L'entreprise Eiffage réalise l'extension du réseau d'assainissement à La Pélérès et La Lamberdière. Les travaux sont prévus **jusqu'au 30 juin**. Les travaux sont désormais gérés par Flers Agglo, avec le relais de nos services techniques et d'Yvon Frémont, maire-adjoint. ■

CENTRE-VILLE :  
PLAN DE CIRCULATION

- Faciliter l'accès au centre-ville, le jour du marché du jeudi,
- améliorer la sécurité et le cheminement des piétons,
- améliorer le stationnement.

Ce plan a été présenté en réunion publique au mois de novembre. Les travaux commencent par le carrefour de La Poste. *Attention au changement de priorité.* Viendront ensuite la place St-Denis, la rue de La Victoire, Le Clouet et la rue Martin Luther King. Ces travaux seront réalisés en interne par les services municipaux. ■

FAÇADE DE L'ATELIER  
RUE ST-DENIS

La façade de l'atelier qui se trouve rue St-Denis est en cours de fabrication. Cette façade en bois est réalisée par les menuisiers des Services Techniques de la ville. ■



## FERTÉ-PLAGE

Un gîte « témoin » est en cours de réaménagement, il s'agit de tester les différents matériaux utilisés et leur mise en œuvre afin de réorganiser un programme d'aménagement de l'ensemble des gîtes. ■

## AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Flers Agglo s'est inscrit dans une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**. Cela signifie : **financer et coordonner le travail d'un « opérateur » qui va étudier chaque demande, se déplacer, faire un diagnostic thermique du logement, donner des conseils et remplir les demandes de subventions.** Les aides sont accordées par l'État, la Région, le Département, l'Agglomération et divers organismes (caisses de retraite, CAF, associations...). Ces aides peuvent être attribuées aux propriétaires occupant leur logement, comme aux propriétaires bailleurs, pour rénover les logements qu'ils mettent en location. En moyenne, elles représentent 50 % du montant des travaux. Cette opération sur La Ferté-Macé va s'étendre sur 3 ans, **de septembre 2017 à septembre 2020.**

## Conditions à remplir :

- Logement de plus de 15 ans.
- Travaux réalisés par des professionnels et non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subventions.
- Pour les propriétaires occupants : plafonds de revenus.
- Pour les propriétaires bailleurs : plafond de loyer et logement situé en centre-bourg.

**Renseignements :** Service habitat de Flers Agglo : Madame Martragny, Tél. : 02 33 98 44 43. Mail : nmartragny@flers-agglo.fr ■

## budgets

## ÉLÉMENTS DE CONSTITUTION

La revalorisation forfaitaire des bases d'impositions pour 2017 est fixée (par le Parlement) à +0,4 %. Les charges à caractère général (fluides, achats, maintenance...) diminuent d'environ 4 % (à périmètre constant). Les charges de personnel enregistrent une baisse de 0,09 %. Les subventions de fonctionnement attribuées aux associations ont baissé de 2 %. Ces éléments sont susceptibles d'être corrigés suite aux décisions de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) dont le rapport sera présenté le 14 septembre prochain.

## BUDGET PRIMITIF 2017

	Fonctionnement	Dépenses		Fonctionnement		Recettes
11	Charges à caractère général	1 652 100,00	02	Excédent antérieur reporté		959 352,90
12	Charges de personnel	4 165 000,00	13	Atténuations de charges		160 000,00
14	Atténuation de produits	469 889,00	42	Opérations d'ordre		351 560,00
23	Virement à la section d'investissement	128 858,14	70	Produits des services		575 800,52
42	Opérations d'ordre	95 977,86	73	Impôts et taxes		2 556 993,00
65	Autres charges de gestion courante	653 778,00	74	Dotations, subventions et participations		2 352 286,00
66	Charges financières	370 000,00	75	Autres produits de gestion courante		313 000,00
67	Charges exceptionnelles	23 000,00	77	Produits exceptionnels		20 000,00
			78	Reprises sur provisions		269 610,58
						7 558 603,00
						7 558 603,00

La pression fiscale globale reste identique à celle de 2016 pour les contribuables fertois.

	TH	TFB	TFNB
Taux 2016	28,29 %	23,48 %	45,02 %
Taux 2017	27,45 %	23,31 %	42,65 %

TH – Taxe d'Habitation • TFB – Taxe sur le Foncier Bâti • TFNB – Taxe sur le Foncier Non Bâti ■

## sports et loisirs

## VIRTUAL LAN

La plus grande LAN de Normandie se déroulera à La Ferté-Macé du 30 juin au 2 juillet 2017.



La **Virtual Lan** est un tournoi de jeux en réseau, du sport électronique. Les tournois tournent autour des quatre jeux principaux que sont League of Legends créé en 2009, Counter Strike GO, Trackmania?Stadium Dirt et Minecraft. Cette année, l'association KHALAN, organisatrice du tournoi fête ses 10 ans.

La salle Guy Rossolini est aménagée à cette occasion, elle dispose d'un espace animation, d'un espace de petite restauration et d'une scène où sont diffusées les finales sur écran géant de 7 m x 5 m. Les vidéos des joueurs et des

commentateurs sont relayées en direct, sur des sites dédiés qui rassemblent des milliers de spectateurs sur internet. La salle peut accueillir jusqu'à 250 joueurs par équipe de 1 à 5, pour la plupart des amateurs. Quelques joueurs professionnels sont présents et la gent féminine est également représentée.

La Ferté-Macé est devenue le lieu incontournable du jeu en ligne, **la plus grande LAN de Normandie**, grâce à l'association KHALAN fondée en 2007 par Victor Auvray et Étienne Mauger. La LAN n'est pas réservée uniquement à un public averti, c'est un vrai spectacle populaire, alors n'hésitez pas à y faire un tour. L'ambiance, étonnamment calme y est conviviale et le spectacle vaut le détour. Entrée libre. ■

Renseignements et inscriptions  
sur [www.virtual-lan.fr](http://www.virtual-lan.fr)

1<sup>ER</sup> ET 2 JUILLET  
LE SURVIV'ORNE  
5<sup>E</sup> ÉDITION

L'association « **Triathlon Flers – La Ferté-Macé** » organise la 5<sup>e</sup> édition du Surviv'Orne les 1<sup>er</sup> et 2 juillet.

Lors de ce week-end festif et sportif, huit courses sont organisées. La manifestation est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, licenciés ou non licenciés. Un duathlon est organisé pour les enfants nés entre 2008 et 2011, ils pourront s'essayer à la course à pied et au vélo. Les néophytes, nés en 2005 ou avant, pourront découvrir le triathlon grâce à la course XS qui leur est réservée, soit 400 m de natation, 12 km en VTT et 2,5 km de course à pied. Les participants à la course longue distance, l'épreuve reine, devront pour leur part, nager 3 km, pédaler 82 km et parcourir 20 km de course à pied.

Il est à noter que le Surviv'Orne est inscrit au calendrier officiel de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI) et **bénéficie du label féminin**.

**Clôture des inscriptions :** le 11 juin pour le Triathlon 7-L (longue distance) et le 25 juin pour les autres épreuves.

Les organisateurs espèrent atteindre 1 000 participants et accueillir plus de 2 000 spectateurs. ■

FÊTE DE LA  
MUSIQUE.

MERCREDI 21 JUIN

Dès 15 h 30 : **Blind Test** à la médiathèque. Venez tester vos connaissances musicales dans la bonne humeur en équipes.

19 h : **AMLOS danse country**.

21 h : Groupe **FATRAS** qui jouera son spectacle G.A.S.T.O.N. Huit musiciens aux parcours et influences différents s'unissent pour vous proposer un univers riche et surprenant dans un style chanson et arts de la rue sur le parvis de l'église.

20 h : **GROUPE 314** avec ses morceaux métissés et leur bonne humeur qui nous ferons danser.

De 22 h à minuit : l'électro de **RYTHM X**.

20 h 30 : Duo **POTLACH**, reprises des standards folk rock anglo-saxons des années 60-70, espace du Grand Turc.

20 h 30 : la chorale **SI ON CHANTAIT** au kiosque du parc Barré Saint.

Scène ouverte aux groupes et musiciens devant le Musée du Jouet.

Contactez la médiathèque 02 33 37 47 67 ■

(sous réserve de modification)

## L'INCENDIAIRE

L'ACTE V se déroulera le 16 septembre sur le site de Ferté Plage.

L'association a besoin de bénévoles, inscrivez-vous via Facebook.  
[www.facebook.com/lincendiaire](http://www.facebook.com/lincendiaire) ■





## LES CENTRES DE LOISIRS

Cet été, les Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) accueillent les enfants à partir de 3 ans.

**Le centre de loisirs des 3-6 ans** est ouvert du 10 juillet au 4 août avec au programme des activités de découvertes : nuitées, grandes sorties et bien sûr des activités ludiques suivant les thématiques choisies avec les enfants.

**Un mini-camp pour les 11-14 ans** est prévu pour la fin du mois d'août.

Si vous êtes intéressé, contacter Loic Pierre, directeur du centre de loisirs au 02 33 14 14 83 du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 15 h à 18 h 30 ou par mail l.pierre@lafertemace.fr.

**Le Rocher Broutin** géré par le Plein Air Fertois accueille les jeunes de 6 à 15 ans du 10 juillet au 4 août de 9 h à 18 h. Un service de transport gratuit est mis à disposition à partir de trois points de ramassage à La Ferté-Macé. Inscriptions à partir du 16 juin, les vendredis de 17 h à 19 h et les samedis de 10 h à 12 h, 4 place de Neustadt. Possibilité de pré-réservation par téléphone. (La réservation n'étant prise en compte que le jour de l'inscription).

**Contact :** Audrey Pottier : 07 80 50 68 42  
mail : direction@rocherbroutin.fr  
**Site :** [www.rocherbroutin.strikingly.com](http://www.rocherbroutin.strikingly.com)



Des sorties et des ateliers pour les habitants et les familles sont proposés durant l'été, le programme est disponible au Centre socioculturel.

## CENTRE ÉQUESTRE LA PÈLERAS



M. Manuel Fillâtre, nouveau gérant de La Pèleras

Le Centre équestre de La Pèleras sera repris par l'entreprise EARL Fillâtre Équitation.



Cette société est composée de cinq associés, gérant actuellement deux structures équestres : l'une à Brécey (50) et l'autre à Bonnefoi (61).

Dans le projet de reprise du centre équestre, M. Manuel Fillâtre, co-gérant souhaite rassurer la clientèle en conservant les équidés, des tarifs sensiblement identiques et les activités existantes (stages, cours, scolaires).

M. Manuel Fillâtre et son équipe vous accueilleront pour partager votre passion de l'équitation.

Leur vocation est de permettre à tous d'apprendre à monter à cheval et de progresser à son rythme, de l'initiation jusqu'à la compétition. Ainsi, simple promeneur ou cavalier averti, n'hésitez pas à les contacter ou leur rendre visite ! Ils auront à cœur de vous réservé leurs meilleurs services....

**Contact :** Manuel Fillâtre 06 86 16 65 97  
Mail : [fillatre.manuel@yahoo.fr](mailto:fillatre.manuel@yahoo.fr)

## FERTÉ PLAGE VOUS ACCUEILLE TOUT L'ÉTÉ

La baignade est ouverte et surveillée tous les jours de 14 h à 19 h à partir du 8 juillet.

Tout l'été et dès le printemps sur les week-ends de beau temps, le club de Basket Ball Fertois assurera l'organisation des activités pédalos, stand up paddle et rosaries ; le mini-golf restant géré par le Bar de la Plage. Ferté Plage accueille tout le mois de juillet des mini camps qui profitent pleinement des activités proposées (tir à l'arc, kayak, voile, escalade, etc.).

En complément, du 31 juillet au 18 août, les éducateurs sportifs mettent en place pour les 11-14 ans, des après-midis multisports pleine nature. Un tarif de 3 € à 5 € par enfant et par après-midi est appliqué sur cette période. Une sortie VTT est souvent prévue en fin de chaque semaine. L'inscription se fait sur place, à partir de 13 h 30.

**Contact :** Service Sports et Loisirs  
Tél. : 02 33 37 47 00 - 06 40 56 43 31

### POUR FINIR D'AGRÉMENTER L'ÉTÉ À FERTÉ PLAGE, IL VOUS EST PROPOSÉ PLUSIEURS DIMANCHES D'ANIMATIONS SPORTIVES :

- activités nautiques : les 16 juillet, 6 et 13 août. 5 €/pers.
- concours de pétanque : les 23 et 30 juillet. 4 €/pers. en doublette. Matériel non fourni. Inscriptions à partir de 13 h 30.

Venez profiter de cet espace naturel, au charme unique dans la région, dont les activités sont multiples, variées et encadrées par des professionnels du sport. Hydromodélisme : démonstrations proposées par le club hydromodéliste fertois : 18 juin, 14 juillet, 6 et 27 août, 24 septembre. Accès au ponton par La Brochardière.

À noter : L'accès à la Base de Loisirs ainsi que le stationnement sont gratuits. Des barbecues fixes sont à disposition sur l'aire de pique-nique de La Brochardière. Une aire de beach est à disposition des usagers. Les chiens doivent être tenus en laisse (une zone leur est réservée côté digue). Tout engin à moteur est interdit sur le site de la Base de Loisirs. Pêche possible dans la zone de pêche (timbre piscicole obligatoire). ■

## BAR DE LA PLAGE

Le bar de la plage est ouvert 7/7 jours.

Comme la saison dernière, la gérante Emilia Lubanska vous accueille de 9 h à 22 h. Le bar propose un snack avec de la restauration rapide et simple. Durant les mois de juillet et août, la gérante souhaite proposer à ses clients des animations musicales.

Il est toujours possible de réserver pour un anniversaire ou pour les groupes notamment lors de compétitions sportives.

**Contact :** Bar de la Plage, 02 50 45 90 48. ■

## UN APPEL AUX IDÉES

Pour la préparation de leur représentation qui aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre prochain, les membres de l'atelier « café expression » vont se retrouver pour réaliser leurs décors et accessoires suivant le thème des légumes.

**Contact :** Samuel Aubril, référent au Centre socioculturel. Tél. : 02 33 14 14 83  
mail : [s.aubril@lafertemace.fr](mailto:s.aubril@lafertemace.fr) ■

Toutes vos idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à vous faire connaître pour faire partie de l'aventure !

## idées de loisirs

Les vendredis 2, 9, 16, 23 et 30 juin – les 7, 21, 28 juillet – les 4, 11, 18 et 25 août, avec animations musicales et autres.

**Marché du Terroir et de l'Artisanat**, de 16 h 30 à 20 h. Place de la République et marché couvert.

Du 1<sup>er</sup> au 11 :

**Cirque** « La Famille Morallès » / Cinéma.

Le vendredi 2 :

**Ciné Opéra** « *Don Carlo* » de Giuseppe Verdi. À 20 h, salle Gérard Philipe. CinéFerté.

Le samedi 3 :

**Tour cycliste** Flers Agglo 1<sup>re</sup> Étape

La Ferté-Macé/ Cerisy-Belle-Étoile.

Départ prévu 14 h 20, rue Pierre Neveu.

Le samedi 10 :

**Repas concert**, à 19 h 30, salle Vibrations.

Organisation Lez'arts oseurs. Tél. : 06 07 30 03 47.

Du 10 au 28 :

**Fête foraine** à Ferté Plage.

Le dimanche 18 :

• **Démonstration hydro modélisme**. Ferté Plage.

• **Swin golf – Open J-J Francesconi**. Terrain A. Goutte.

Le mercredi 21 :

**Fête de la Musique**.

Le samedi 24 :

**Spectacle de danse**

Des élèves de Marta Castellanos, salle Guy Rossolini. Renseignements Centre Socioculturel Fertois.

Du 30 juin au 2 juillet :

**Virtual Lan.** 

Du 1<sup>er</sup> au 2 :

**Le Surviv'Orne**.

Le vendredi 7 :

**Animation médiévale et ciné en plein air**. Gratuit.

Le jeudi 13 :

**Feu d'artifice et bal populaire**.

Le vendredi 14 :

**Démonstration hydro modélisme**. Ferté Plage.

Le vendredi 21 :

**Ciné Opéra** « *L'enlèvement au serail* » de Mozart.

À 20 h, salle Gérard Philipe. CinéFerté.

Le dimanche 23 :

**Concours de Pétanque** à Ferté Plage.

Le dimanche 30 :

**Concours de Pétanque** à Ferté Plage.

Du 6 au 27 :

**Démonstration hydro modélisme**. Ferté Plage.

Le mercredi 9 :

**Les visites de Michel** « *1901, une grande année* »

par Michel Louvel. À 14 h 30. Office de Tourisme.

Le vendredi 1<sup>er</sup> :

**Forum des associations**.

De 16 h 30 à 20 h, salle Guy Rossolini.

Le samedi 2 :

**Marché Art et terroir, foire aux vins, expo de Harley, expo Meccano**. Organisation UCIA.

Le dimanche 3 :

**Braderie brocante** dans les rues de la ville.

Inscription auprès de l'UCIA 02 33 37 10 97.

Le samedi 16 :

**L'incendiaire**, Acte V.

Du 16 au 17 :

**Journées du Patrimoine**.

Le mercredi 20 :

**Fête de la mobilité** au Centre Socioculturel Fertois,

en collaboration avec l'association Étape. Vous pourrez trouver des animations, des renseignements sur toutes formes de déplacements, les transports, les services en la matière, les métiers...

Du 9 au 27 octobre :

« **Octobre aux couleurs pomme de reinette et pomme d'api** ».

Du 13 au 15 octobre :

**Enduro pêche** organisé par Carpeau 61. ■

Rappel

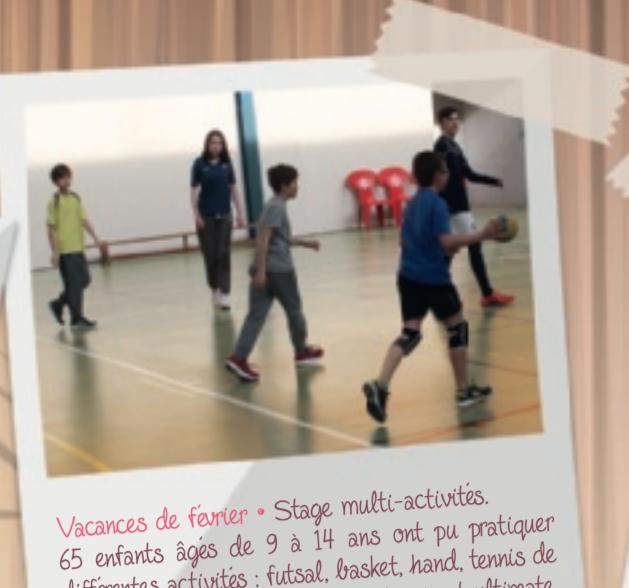
# RETOUR SUR...



De janvier à mars. Événements « Bernard Chardon », un artiste atypique (Médiathèque).



4 mars. 27e course de Printemps, 211 concurrents dont 55 jeunes (Jogging d'Andaine).



Vacances de février. Stage multi-activités. 65 enfants âgés de 9 à 14 ans ont pu pratiquer différentes activités : futsal, basket, hand, tennis de table, badminton, biathlon, mini tennis et ultimate. Rendez-vous en octobre pour le prochain stage !



4 avril. Repas des Séniors.



Du 6 au 17 février. Exposition consacrée au sculpteur Marcel Pierre (Les amis de Marcel Pierre).



15 avril. Chasse aux œufs.

## ■ TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### NOTRE COMMUNE EST-ELLE EN ZRR ?

Ce dispositif qui vise à favoriser l'installation d'entreprises créées ou reprises dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), bénéficiaires d'exonérations fiscales, a été prorogé jusqu'en 2020 et aménagé.

La France comptera bientôt 14 861 communes en zone de revitalisation rurale (ZRR). Le gouvernement a, dans un arrêté publié mercredi 29 mars au Journal officiel, fait entrer 4 087 communes dans ce dispositif regroupant des territoires qui doivent faire face à des difficultés économiques et sociales. Il en a fait sortir 4 740 communes. Ce nouveau classement doit prendre effet le 1<sup>er</sup> juillet 2017.

#### Des exonérations d'impôt sur les sociétés et de cotisation foncière

Les entreprises installées dans les zones de revitalisation rurale peuvent bénéficier d'exonérations fiscales. Elles ont ainsi droit, sous certaines conditions, à des exonérations d'impôt sur les sociétés et de cotisation foncière.

L'article 1465 A du Code général des impôts définit les ZRR comme des zones comprenant des communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, incluses dans un arrondissement ou un canton caractérisé par une très faible ou par une faible densité de population.

L'un des trois critères suivants doit être rempli :

- un déclin du nombre d'habitants dans l'ensemble de l'arrondissement ou du canton ou dans une majorité de leurs communes dont le chef-lieu ;
- une baisse de la population active (les personnes travaillant ou cherchant un travail) ;
- une forte proportion d'emplois agricoles.

D'après l'Arrêté du 16 mars 2017 constatant le classement de communes en zone de revitalisation rurale, nous vous communiquons un extrait de la liste dans l'Orne : Bagnoles-de-l'Orne-Normandie (Pays d'Andaine), Beauvain, Carrouges, Champsecret, Domfront-en-Poiraie, Faverolles, Joué-du-bois, Juvigny-Val-d'Andaine, l'Aigle, Magny-le-Désert, Mortagne-au-Perche, Rives d'Andaine, Saint-Hilaire-de-Briouze, Tinchebray, etc.

Le classement constaté par le présent arrêté prend effet au 1<sup>er</sup> juillet 2017. Nous attirons l'attention sur les conséquences de la loi NOTRe ainsi que sur la loi de finances rec-

tificative pour 2015 qui a réformé le régime des zones de revitalisation rurale. Ces lois vont avoir pour conséquence de faire perdre à certaines communes leur classement, c'est le niveau de l'intercommunalité qui sera pris en compte pour le niveau de classement. La Ferté-Macé n'est donc plus concernée par ce dispositif. Rappelons que l'objectif est de soutenir la création et la reprise d'entreprises dans les communes classées comme Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) par une exonération d'impôt sur les bénéfices. Cette exonération est applicable aux créations-reprises réalisées **avant le 31 décembre 2020**.

#### Quelle compensation la commune va-t-elle proposer aux entreprises pour les inciter à venir à La Ferté-Macé ?

Évolution des populations municipales entre 2009 et 2014

	Population en 2014	Population en 2009	Évolution annuelle moyenne (en %)
La Ferté-Macé	5 586	6 013	-1,5

Source : Insee, recensements de la population 2009 et 2014. Nous attendons les chiffres du recensement 2017 !

#### FLERS AGGLO élargie : les taux d'imposition restent stables.

#### La fibre optique :

En 2017, la fibre optique va être déployée à Flers. Dans l'Orne, seules les villes d'Alençon et Damigny sont câblées en fibre optique. Dans les communes rurales, des sous répartiteurs sont installés pour amener la fibre au plus près des usagers. Nous décidons donc de faire un test d'éligibilité avec une adresse à La Ferté-Macé.

Voici la réponse : « **la fibre n'est pas encore arrivée dans votre ville** ».

À l'ère du numérique, il est regrettable que nous ne puissions toujours pas en bénéficier.

#### Centre équestre La Pèleras :

Nous avons été informés d'une solution de reprise par un privé, professionnel, avec pour objectif de pérenniser et de développer les activités équestres ; notamment maintenir l'initiation à l'équitation auprès des scolaires. Un projet de reclassement du personnel est en cours... ■

## LA DOYENNE DE L'ORNE EST FERTOISE

**Marguerite Hardy a fêté ses 110 ans**, le 14 mars dernier à la Maison de retraite du CHIC des Andaines où elle réside depuis 2014. ■



## NOUVEAUX HORAIRES

### Centre socioculturel :

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 15 h à 18 h 30.

### Service Population-citoyenneté :

Ouvert les 1<sup>er</sup> et 3<sup>es</sup> samedis de chaque mois de 9 h à 12 h : 3 et 17 juin – 1<sup>er</sup> et 22 juillet – 5 et 19 août – 2 et 16 septembre.

Établissement des passeports et carte d'identité uniquement sur rendez-vous, 02 33 14 00 40. ■

## CONGÉS D'ÉTÉ

### Maison de La Petite Enfance :

Fermée du 31 juillet au 18 août inclus. ■

## DON DU SANG

## CALENDRIER 2017

Collectes de sang de 15 h à 19 h au Centre Socioculturel Fertois. Organisation Association des Donneurs de Sang Bénévoles.

1<sup>er</sup>  
AOÛT

26  
SEPT.

28  
NOV.